

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant ONCE UPON A TIME DAYCARE INC./GARDERIE IL ETAIT UNE FOIS INC	Numéro de permis 2012515	Date d'inspection Le 11 février 2021	
Nom de l'établissement Once Upon a Time Daycare/Garderie Il était une fois		Numéro de téléphone (506) 334-4000	
Adresse 177 La Vallée Route Memramcook NB E4K 3E5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Véronique Landry		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Le mentor en assurance de la qualité est sur les lieux en après-midi. Le ratio est respecté lors de la visite.

La planification et la documentation était présente dans l'établissement.

Covid-19: le dépistage a été fait à l'arrivée du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur. Le mentor observe le port du masque, le lavage des mains, le registre des visiteurs, liste de tâches ménagère, etc.

Aucune lacune observé lors de la visite.

original signé par
Véronique Landry

Le 11 février 2021

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Trista Bernard

Le 11 février 2021

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date